

## NATURE ET FONCTION

Nature et fonction ? C'est en effet la base des bases, chère Lise. Je vais essayer de vous aider.

Une réponse très simple serait de dire que la nature des mots est la catégorie à laquelle ils appartiennent, et que leur fonction, c'est le rôle qu'ils jouent dans la phrase. Mais je suppose que vous ne vous en contenteriez pas ; sinon, vous ne poseriez pas la question !

Je vais donc procéder autrement.

En français comme en latin et comme dans beaucoup d'autres langues, on parle et on écrit en utilisant des mots. Ces mots sont de diverses NATURES.

Certains mots sont des noms. Par exemple : *enfant*. C'est un nom commun, tandis que *Pierre*, par exemple, est un nom propre ; de même, *ville* est un nom commun, *Lyon* est un nom propre, etc.

Si je dis « Georges est un ami », j'emploie un nom propre (*Georges*) et un nom commun (*ami*) dans la même phrase ; je reviendrai plus tard sur cette notion de phrase ; pour l'instant, ce n'est pas nécessaire.

Notez en passant que le mot *ami* n'est plus tout à fait un nom commun dans une expression comme « un pays ami ».

Notez aussi que, si *Pierre* est un nom propre, le mot *pierre* est un nom commun (il faudrait ici expliquer le jeu de mots christique, mais ce sera pour une autre fois) ; dans ce cas, on parle d'*une* pierre, de *la* pierre... : c'est un nom féminin ; c'est sa NATURE (même si cette nature n'est pas spécialement naturelle. Pourquoi *pierre* est-il un nom féminin alors que son équivalent allemand, le mot *Stein*, est masculin ?).

Et la nature du mot *une* dans « une pierre » ?

Déjà, on voit que ce n'est pas un nom : il ne *nomme*, ne *désigne* rien.

(Remarquez que le mot *une* est un nom quand je parle de la une d'un journal ; et un nom féminin, parce que la une, c'est la première page d'un journal, et que page est un nom féminin – à ne pas confondre avec le page ! Quelle langue pleine de pièges...)

Dans le groupe de mots « une pierre », *une* n'est pas un nom, mais un *déterminant* ; il en existe beaucoup d'autres ; dans « la pierre », « cette pierre », « quelle pierre », « une petite pierre tranchante », les mots *la*, *cette*, *quelle*, *une*, *petite*, *tranchante* sont des déterminants.

Je suppose que vous serez d'accord pour dire que, dans l'expression « un pays ami », *un* est un déterminant, *pays* est un nom, et le mot *ami* est employé comme déterminant, donc cesse d'être un nom.

On parle bien ici de la NATURE des mots. Cependant il est clair que l'appellation « déterminant » indique aussi une fonction, celle de déterminer (telle pierre, tel pays, etc.) ! C'est justement en remplissant cette fonction que ces déterminants doivent s'accorder avec les noms : *une petite pierre tranchante* (et non *un / petit / tranchant*) – et c'est comme cela qu'on voit que le nom est féminin !

Ainsi, s'agissant des déterminants, on peut vraiment hésiter entre nature et fonction : elles sont étroitement liées. Les déterminants sont en quelque sorte des mots fonctionnels. Ils ont pour fonction de déterminer les noms.

Et s'agissant des noms, justement ? Là, nature et fonction sont bien distinctes. Quand je dis « Cette pierre est idéale pour faire des ricochets », « Cette pierre va rebondir à merveille », « Apporte-moi une pierre bien plate », « Pense à la pierre que je t'ai montrée », « Il y a une libellule sur cette pierre », « Regarde la forme de cette pierre », j'emploie le même nom *pierre* – sa NATURE ne change pas –, mais avec des FONCTIONS GRAMMATICALES très différentes : sujet (deux fois de suite), complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément circonstanciel de lieu, complément de nom.

Il existe d'autres fonctions grammaticales, et il ne s'agit pas ici de les illustrer ni de les étudier toutes, mais d'expliquer la différence entre nature et fonction, n'est-ce pas ?

Si les déterminants ne nous aident guère à comprendre cette différence, les noms, eux, sont les mots qui peuvent remplir les fonctions les plus diverses.

C'est la même chose pour les pronoms, puisqu'ils remplacent les noms. Là encore, on pourrait dire que le terme de « pronom » exprime aussi bien leur fonction que leur nature, leur raison d'être étant de remplacer les noms ! Mais, comme les noms, ils ont aussi une fonction grammaticale. Si, par exemple, à la question « Où est Pierre ? », je réponds « Il fait des ricochets », j'emploie le mot *il* pour représenter le nom *Pierre* : c'est donc un pronom, et c'est là sa nature. Mais sa fonction grammaticale est d'être sujet du verbe *fait*. Si je dis : « Apporte-moi une pierre, choisis-la bien », j'emploie le mot *la* pour représenter le nom *pierre* ; c'est donc encore un pronom, et c'est là sa nature. Mais sa fonction grammaticale est d'être complément d'objet direct du verbe *choisis*.

Au passage, distinguez le pronom du déterminant ! Quand je dis : « La pierre, choisis-la bien », je n'emploie pas deux fois le même mot *la* : la première fois, c'est un déterminant, la seconde fois c'est un pronom. Ils sont donc deux mots différents, de natures différentes. Quant à leur fonction, le premier détermine le nom *pierre*, le second, comme on l'a vu, complète le verbe *choisis*.

Venons-en donc aux verbes.

C'est autour d'eux que tout s'organise !

Ils sont tellement centraux qu'ils n'ont pas de fonction ! Ils sont les noyaux des propositions.

Jusqu'à présent, je n'ai pas parlé de propositions, et de phrase une seule fois. Maintenant que nous parlons du verbe, il est nécessaire d'aborder ces notions.

La proposition est la structure de base de tout énoncé.

Une phrase est un ensemble de propositions. Elle peut en comporter une seule, deux, trois, ou davantage encore.

Sauf quand elle se réduit à une interjection (« Hop ! », « Hein ? », etc.), une proposition est toujours construite autour d'un verbe. Ce verbe peut être sous-entendu. On peut même considérer que certaines interjections équivalent à des propositions, que par exemple « Hein ? » équivaut à « Qu'est-ce que tu dis ? », « Aïe ! » à « J'ai mal » ou à « Ça fait mal », etc.

La phrase « Pierre termine son travail » est typiquement une phrase « sujet-verbe-complément » ; mais n'oublions pas votre question !

Si nous nous intéressons à la nature des mots, nous dirons que *Pierre* est un nom (propre), *termine* un verbe, *son* un déterminant et *travail* un nom (commun).

Si nous nous intéressons à leur fonction, nous dirons que *Pierre* est sujet du verbe *termine*, lequel n'a pas de fonction puisqu'il est le verbe ; et le reste ?

Le mot *son* détermine le nom *travail*, nous les laisserons donc ensemble et dirons qu'ils forment un groupe nominal (= ayant pour noyau un nom) ; mais il s'agit là encore de la nature d'un ensemble de mots ! Et sa fonction ?

Le verbe *terminer* peut très bien se suffire à lui-même. Je peux très bien dire « J'ai terminé » sans qu'on me demande de quoi je parle. Mais, dans notre phrase, son objet est indiqué. Le groupe nominal *son travail* complète donc le verbe par l'indication de son objet, voilà pourquoi on dit qu'il a pour fonction d'être complément d'objet du verbe *termine* (ou *terminer*, si l'on cite les verbes à l'infinitif, comme dans le dictionnaire) ; on peut préciser encore : complément d'objet direct, alors qu'il serait indirect dans la proposition *Pierre se débarrasse de son travail*.

Je pense pouvoir à présent revenir à ma définition du début : la nature des mots est la catégorie à laquelle ils appartiennent, et leur fonction, c'est le rôle qu'ils jouent dans la phrase.

Les deux grandes catégories de mots sont les noms et les verbes. Aujourd'hui, on appelle noms ce que l'on appelait autrefois substantifs pour les distinguer des adjectifs. Peu importe la manière de délimiter ou de nommer ces catégories ; l'essentiel est de distinguer entre le domaine du nom et celui du verbe.

Cette distinction est tout aussi fondamentale en latin : les noms (ainsi que les adjectifs et les pronoms) se déclinent, tandis que les verbes se conjuguent. Il existe une catégorie intermédiaire, celle des participes ; comme leur nom l'indique, ils font partie des deux domaines à la fois ; ils sont de la nature du verbe en ce qu'ils peuvent avoir par exemple des compléments d'objet, et ils sont de la nature du nom en ce qu'ils se déclinent.

Or la déclinaison reflète ce qui est évoqué plus haut, à savoir la possibilité pour certains mots de remplir des fonctions diverses. À chaque fonction correspond un cas, c'est-à-dire une forme spécifique.

Donc, en présence par exemple du mot latin *dominae*, on distinguera sa nature – c'est le nom commun *domina*, *ae*, féminin, qui signifie « maîtresse de maison » – et sa fonction ; mais, pour comprendre celle-ci, il faut commencer par identifier le cas, ce qui implique que l'on observe l'ensemble de la ou des proposition(s).

*Dominae* peut être un génitif singulier, un datif singulier, un nominatif-vocatif pluriel. Comment choisir ? En regardant le reste de l'énoncé !

Voilà. Je suis loin d'avoir approfondi tous les aspects de votre question, mais j'ai essayé de souligner l'essentiel. Est-ce que cela vous aide ? Sinon, n'hésitez pas à me relancer.

Bien cordialement,

Le grammaturge.